



### ATTENTION :

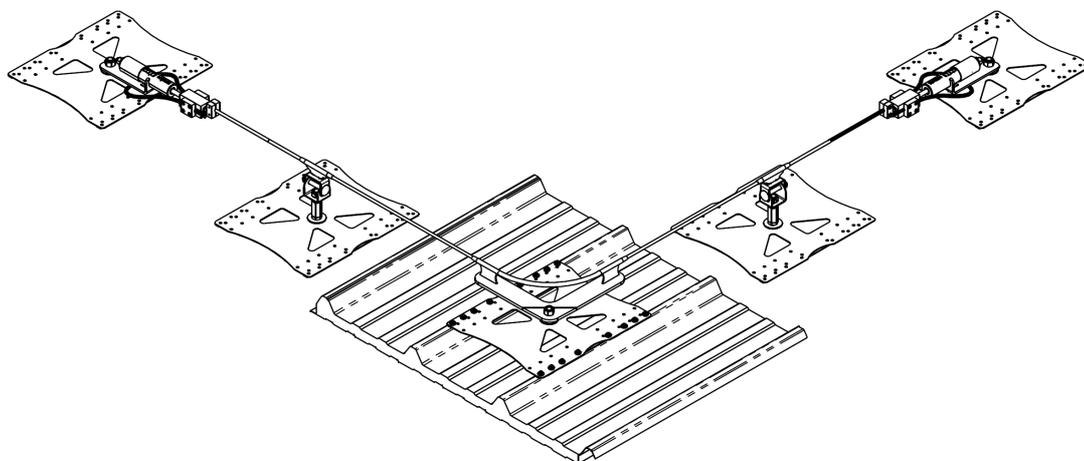
Le montage et l'utilisation des dispositifs d'ancrage sont autorisés uniquement après que le monteur et l'utilisateur aient lu le manuel d'installation et d'utilisation original dans leur langue nationale respective.

### ATTENTION:

Assembling and using of the safety product is only allowed after the assembler and user read the original installation and application instruction in his national language.

### FRANÇAIS

### ENGLISH



**Site d'installation :**

**Date de la mise en service :**

**Exploitant /utilisateur :**

**Rue :**

**Code postal, localité :**

**Tél :**

**Fax :**

**E-mail :**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

© GRÜN GmbH. Sous réserve d'erreurs, de fautes d'impression et de modifications techniques !  
© GRÜN GmbH. No liability for errors and printing errors. We reserve the right to make technical changes.



### Remarque :

Ces documents doivent être mis à la disposition de l'utilisateur dans la langue du pays de destination par le revendeur et doivent être maintenus à proximité de l'équipement pendant la totalité de la période d'utilisation.

## TABLE DES MATIÈRES

1	Consignes de sécurité .....	3
	Important pour la sécurité .....	3
	Contrôle avant toute utilisation .....	3
	Règles de sécurité .....	4
	Règles de sécurité pour l'installation / le montage .....	4
	Équipement compatible .....	5
	Contrôle annuel .....	5
2	Description du produit .....	6
3	Marquage et normes .....	6
4	Caractéristiques techniques « SDW-1 » / « SDW-2 » .....	7
5	Installation et montage pour structure porteuse « SDW-1 » / « SDW-2 » .....	8
	5.1 Fixation sur support de type : « SDW-1 » / « SDW-2 » .....	8
	5.2 Étapes de montage du dispositif d'ancrage .....	8
	5.3 Montage sur le support .....	9
6	Accessoires pour toitures plates - Protections antichute : .....	11
7	Instructions de montage pour le dispositif d'ancrage Sandwich « SDW-1 / SDW-2 » .....	12
8	Généralités .....	13
	8.1 Équipement de protection individuelle .....	13
	8.2 Utilisation du système .....	13
	8.3 Nettoyage de l'équipement .....	13
	8.4 Durée de vie maximale .....	13
9	Organisme de contrôle certifié .....	13
10	MODÈLE « Consignes sur le système de sécurité de toiture existant » .....	14
12	<b>CARTE DE CONTRÔLE (justificatif d'installation et de contrôle) .....</b>	<b>15</b>





## 1 Consignes de sécurité

### Important pour la sécurité

#### Attention !

- Ces documents doivent être mis à la disposition de l'utilisateur dans la langue du pays de destination par le revendeur et doivent être maintenus à proximité de l'équipement pendant la totalité de la période d'utilisation.
- Lorsque le dispositif d'ancrage est confié à des intervenants extérieurs, le manuel d'installation et d'utilisation doit leur être remis par écrit.
- Avant le montage et avant toute utilisation, le manuel d'installation et d'utilisation doit être lu soigneusement dans la langue nationale. Les consignes de sécurité doivent absolument être respectées.
- Les dispositifs d'ancrage testés selon la norme EN 795 type C doivent uniquement être installés par des personnes qualifiées familiarisées avec les systèmes de sécurité de toiture.
- Aucune modification ne doit être apportée au dispositif d'ancrage homologué.
- Règlementation en matière de prévention des accidents et règles de sécurité (extrait) en vigueur dans le pays  
p.ex. pour l'Allemagne : Il faut respecter BGV A1, BGV C22 ainsi que les « règles d'utilisation des équipements de protection individuelle contre les chutes ou pour « maintenir et sauvegarder » BGR 198, BRG 199 et BGR 203. Pour le montage, il faut respecter le BGV C22 ainsi que le guide BGI 530.

### Contrôle avant toute utilisation

- Avant l'utilisation, l'ensemble du dispositif d'ancrage doit faire l'objet d'un contrôle visuel visant à détecter les vices apparents (par exemple : les assemblages dévissés, les déformations, l'usure, la corrosion, les surfaces de toit défectueuses etc.).  
En cas de doute concernant la sécurité du dispositif d'ancrage, celui-ci doit être contrôlé par un expert (documentation écrite).
- Avant toute utilisation du dispositif d'ancrage, il faut pour des raisons de sécurité veiller à laisser assez d'espace libre sous l'utilisateur pour qu'il ne puisse pas **rebondir sur le sol** ou un autre obstacle en cas de chute !  
La distance libre minimale nécessaire entre le bord de chute et le sol se calcule de la manière suivante :  
Indication fournie par le fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé y compris la déviation de la corde + taille corporelle + 1 m de distance de sécurité.
- Si la puissance du vent dépasse les valeurs usuelles, le dispositif d'ancrage ne doit pas être utilisé.
- Après de fortes tempêtes, la toiture en tôle (structure de support) doit être contrôlée avant de réutiliser le dispositif d'ancrage afin de détecter d'éventuelles détériorations.



### Règles de sécurité

- Le dispositif d'ancrage doit être installé ou utilisé uniquement par des personnes connaissant le manuel d'utilisation ainsi que les règles de sécurité localement applicables, saines de corps et d'esprit et formées sur les EPI (Équipement de protection individuelle).
- Les problèmes de santé (problèmes cardio-vasculaires, prise de médicaments, alcool) peuvent affecter la sécurité de l'utilisateur lors des travaux en hauteur.
- Le dispositif d'ancrage pour toiture est prévu pour être sollicité dans toutes les directions, parallèlement à la surface de montage.
- Pour les systèmes de collecte, il est important pour la sécurité que l'emplacement du dispositif d'ancrage ou du point d'ancrage et le type des travaux effectués la **chute libre soit réduite au minimum**.
- En cas de chute d'une personne assurée par le dispositif d'ancrage, la déformation du dispositif d'ancrage « SDW » qui en résulte (jusqu'à 100 mm) doit être prise en compte dans la hauteur de chute (déplacement du harnais antichute sur le corps, arrachement des amortisseurs et allongement de la corde).
- En cas de sollicitation par une chute, l'ensemble du système de sécurité doit être retiré du service pour être soumis au contrôle d'un expert. (éléments, fixation, etc.).
- Les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées sur des plans (p. ex. : vue aérienne du toit) dans la zone d'accès au système de sécurité du toit.
- Avant de débiter les travaux, il faut estimer les mesures de sauvetage à mettre en place pour chaque type de situation d'urgence. Les dispositifs d'ancrage selon EN 795 ont été conçus pour la sécurité des personnes et ne doivent pas être utilisés à d'autres fins.  
Ne jamais suspendre des charges non définies au dispositif d'ancrage.

### Règles de sécurité pour l'installation / le montage

- Le dispositif d'ancrage doit être étudié, installé et utilisé de manière à ce que l'équipement de protection individuelle ne puisse occasionner aucune chute au-delà du bord de chute s'il est utilisé correctement.
- Avant le début du travail, des mesures doivent être prises pour qu'aucun objet ne puisse tomber depuis le lieu de travail. La zone située au-dessous du lieu de travail (trottoir, etc.) doit être dégagée.
- Les monteurs doivent vérifier que le support de fixation du dispositif d'ancrage est bien adapté. En cas de doute, il faut faire appel à un expert en statique.
- Pendant le montage/l'utilisation du dispositif d'ancrage « Greenline » avec sandwich « SDW-1 » et « SDW-2 », il faut respecter les différentes règles de prévention des accidents (p. ex : les travaux sur les toits).
- En cas d'incertitudes au cours du montage, il est indispensable de prendre contact avec le constructeur.
- L'étanchéisation de la couverture doit être réalisée correctement et selon les directives applicables.
- Sur les toitures inclinées, des crochets pare-neige adaptés doivent empêcher le déclenchement d'avalanches de toit (neige, glace).
- La conformité de la fixation du système de sécurité sur le gros-œuvre doit être documentée par un procès-verbal de montage et des photos de chaque situation de montage.
- Les composants en acier inoxydable ne doivent pas entrer en contact avec la poussière de meulage ou les outils en acier, cela peut aboutir à la formation de corrosion.
- Avant le montage, toutes les vis en acier inoxydable doivent être lubrifiées avec un lubrifiant adéquat afin d'éviter une soudure à froid (attaque de corrosion) de l'assemblage vissé.



### Équipement compatible

- La fixation au dispositif d'ancrage « GreenLine » avec sandwich « SDW-1 » et « SDW-2 » s'effectue par la suspension conforme avec le coulisseau GRÜN (homologué pour quatre personnes – traverse toute l'installation), ou avec un mousqueton (selon EN 362 – installation non traversable) et doit être utilisée avec un équipement de protection personnelle conforme à EN 361 (harnais de sécurité) et EN 363 (système de collecte, absorbeur d'énergie (EN 355) avec longes (EN 354).
- Attention : Dans le cas d'une utilisation horizontale, les longes utilisées doivent avoir été prévues pour cette utilisation et avoir été testées en fonction de la nature de l'arête correspondante (arêtes vives, tôle trapézoïdale, support en acier, béton, etc.).
- La combinaison de différents éléments des équipements indiqués peut susciter des dangers et affecter le fonctionnement sécurisé de l'un des éléments. (Respectez les notices d'utilisation correspondantes !)
- ATTENTION : Dans le cas d'un système de retenue avec tendeur de corde, la longe doit être réglée de façon à exclure toute chute pendant l'utilisation.  
GRÜN GmbH décline toute responsabilité en cas de non respect de ces instructions !

### Contrôle annuel

- L'ensemble du système de sécurité doit être contrôlé par un expert au moins une fois par an. Le contrôle doit être consigné par un expert sur la carte de contrôle fournie.
- Le dispositif d'ancrage doit être intégré au système anti-foudre selon les dispositions du pays en termes de protection contre la foudre et ne doit pas être utilisé comme paratonnerre.

### Explication des symboles

	<b>Danger !</b> Toute manipulation incorrecte ou négligente peut entraîner une chute et même un accident mortel.
	<b>Avertissement !</b> Le non-respect peut entraîner des blessures graves.
	<b>Important !</b> Des informations utiles et des conseils d'utilisateurs sont affichés.

## 2 Description du produit

Les dispositifs d'ancrage sandwich « SDW-1 » et « SDW-2 » sont des dispositifs d'ancrage utilisables en permanence intégrés à la construction de la toiture et servant de point d'ancrage individuel ou de structure porteuse pour le dispositif d'ancrage à long flexible de l'artisan travaillant sur le bord du toit.

## 3 Marquage et normes



- 1 Type / Désignation du produit :
- 2 Nom du logo du fabricant/distributeur :
- 3 Numéro(s) de la (des) norme(s) correspondante(s) :
- 4 CE Signe et numéro d'identification de l'organisme notifié
- 5 Numéro de série et année de construction du fabricant :
- 6 Informations de montage et d'utilisation
- 7 Le manuel d'installation et d'utilisation doit être respecté

#### 4 Caractéristiques techniques « SDW-1 » / « SDW-2 »

##### Dispositif d'ancrage pour éléments de toit en sandwich et trapèze

Le dispositif d'ancrage GRÜN-Sandwich « SDW-1 » et « SDW-2 » a été contrôlé et certifié selon EN 795:2012 Type A+C.

Le contrôle a été réalisé statiquement et dynamiquement sur le support original.

Le dispositif d'ancrage GRÜN-Sandwich « SDW-1 » et « SDW-2 » peut être utilisé comme structure porteuse pour la fixation de supports à câbles d'un dispositif d'ancrage à guidage flexible selon EN 795:2012 type C. La force maximale appliquée est de 12 kN.

##### Type : « SDW-1 »

adapté pour les éléments de toit en **acier d'au moins 0,55 mm**  
avec une distance des nervures de : 243/ 250/ 310/ 333 mm

Taille de la plaque de base : 2 x 362 x 420 mm

Matériau : Acier inoxydable nuance : 1.4301

Hauteur totale : ~ 100 mm

3x 2 rangées de trous de 8 perçages chacune  
pour 16 vis auto-perceuses « SL2-S16-6,3x28 » avec rondelle de joint

##### Type : « SDW-2 »

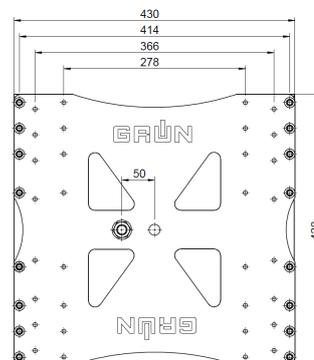
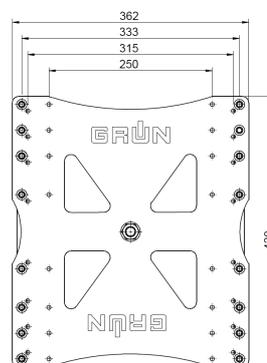
adapté pour les éléments de toit en **acier d'au moins 0,55 mm**  
avec une distance des nervures de : 183/ 207/ 275/ 280 mm

Taille de la plaque de base : 2 x 420 x 430 mm

Matériau : Acier inoxydable nuance : 1.4301

Hauteur totale : ~ 100 mm

3x 2 rangées de trous de 8 perçages chacune  
pour 16 vis auto-perceuses « SL2-S16-6,3x28 » avec rondelle de joint



## 5 Installation et montage pour structure porteuse « SDW-1 » / « SDW-2 »

### 5.1 Fixation sur support de type : « SDW-1 » / « SDW-2 »

Selon le type, le dispositif d'ancrage peut être fixé sur différents éléments de toit en sandwich. Il faut pour cela que l'infrastructure des éléments de toit soit porteuse et employer des éléments de fixation d'origine.

En cas de doute, il faut faire appel à un expert en statique.

### 5.2 Étapes de montage du dispositif d'ancrage

#### Outillage :

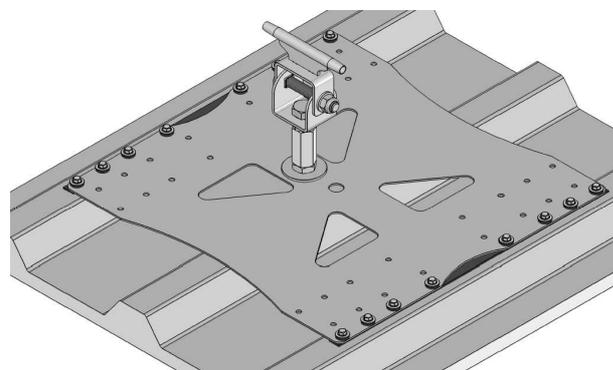
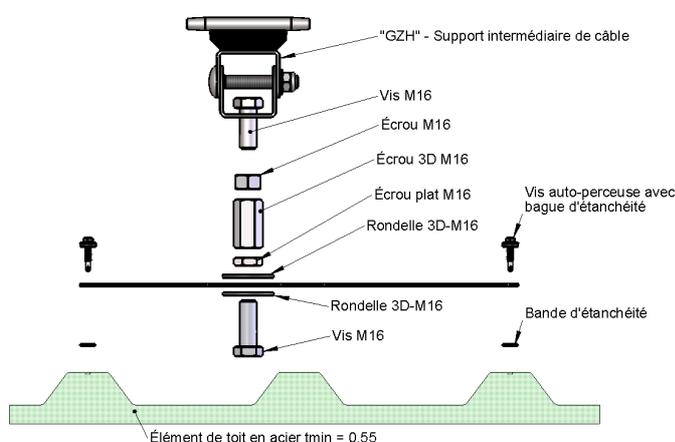
- 2 clés plates SW24
- Visseuse sans fil avec douille de serrage 6 pans SW 8
- Couteau

L'implantation du dispositif d'ancrage s'effectue à une distance minimale conseillée de 2,5 m par rapport au bord du toit.

En cas d'utilisation comme structure porteuse, les écartements entre les points d'ancrage doivent être de 3 à 6 m (maximum 7,5 m).

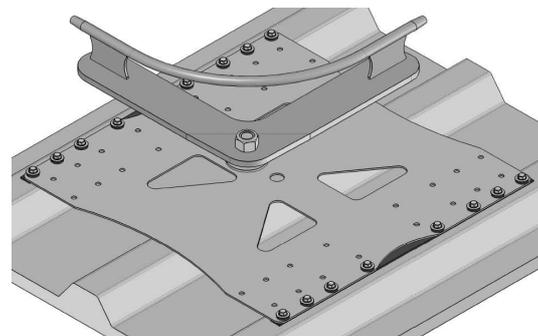
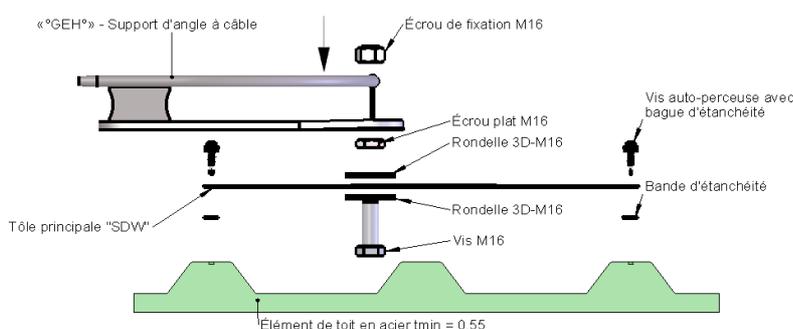
La fixation des points d'ancrage « SDW-1 » / « SDW-2 » doit s'effectuer impérativement avec les vis auto-perçues d'origine car elles seules assurent une fixation satisfaisante du dispositif d'ancrage sur le support.

#### Version 1 – « SDW 1+2 » avec support intermédiaire de câble



#### Version 2 – « SDW 1+2 » avec fermeture de fin de câble et support d'angle

Illustration avec support d'angle



### Activités préparatoires

- Définissez la position du dispositif d'ancrage sur la surface du toit (cf. page 9).  
**Remarque :**  
Le dispositif d'ancrage « SDW-1 » est toujours fixé sur deux nervures de l'élément de toit.  
Le dispositif d'ancrage « SDW-2 » est fixé par trois nervures selon le profil du toit.  
C'est la raison pour laquelle la plaque de butée « SDW-2 » dispose d'un alésage de réception décentré supplémentaire pour fixer l'élément de câble (support intermédiaire de câble, support d'angle/de fin de course).
- Avant de fixer le dispositif d'ancrage sur le support, insérez la vis M16 avec une rondelle dans la tôle principale, vissez une autre rondelle et un écrou plat M16 du côté opposé et contre-serrez l'un contre l'autre. (cf. page 8).

### 5.3

#### Montage sur le support

##### Mode opératoire

- Déterminez et marquez les rangées de trous (2 rangées de 8 perçages) correspondant à chaque largeur de nervure d'élément de toit en posant et en alignant au centre dans la plaque de butée.  
Les deux rangées de trous percées et choisies par le client doivent se trouver au centre ou dans le tiers extérieur de chaque nervure de l'élément de toit.  
Collez ensuite les deux rangées de trous déterminées précédemment avec la bande de butyle adhésive double face du côté de la tête de vis M16.



**ATTENTION :** Si les rangées de trous ne correspondent pas, il n'est pas permis de percer soi-même des trous supplémentaires. Il faut impérativement n'utiliser que la plaque de fixation qui convient à la largeur de nervure de l'élément de toit.

- Enlevez alors le film protecteur encore présent sur la bande de butyle. Alignez et appuyez la plaque de butée sur les nervures déterminées précédemment.
- Vissez ensuite chaque plaque de butée sur la nervure des éléments de toit à l'aide des 16 vis d'origine fournies.

##### **Remarque :**

La zone non filetée située au-dessous de la tête de la vis empêche un serrage excessif de la vis dans la tôle. Les tôles sont nécessairement serrées dans cette zone et donc fixées de manière optimale. Il n'est plus possible de dévisser les vis auto-perceuses après le montage. Les vis auto-perceuses doivent être utilisées sans butée de profondeur et sans couplage dynamométrique.

#### **Montage des composants de système de câble (support intermédiaire de câble, support d'angle / de fin de course)**

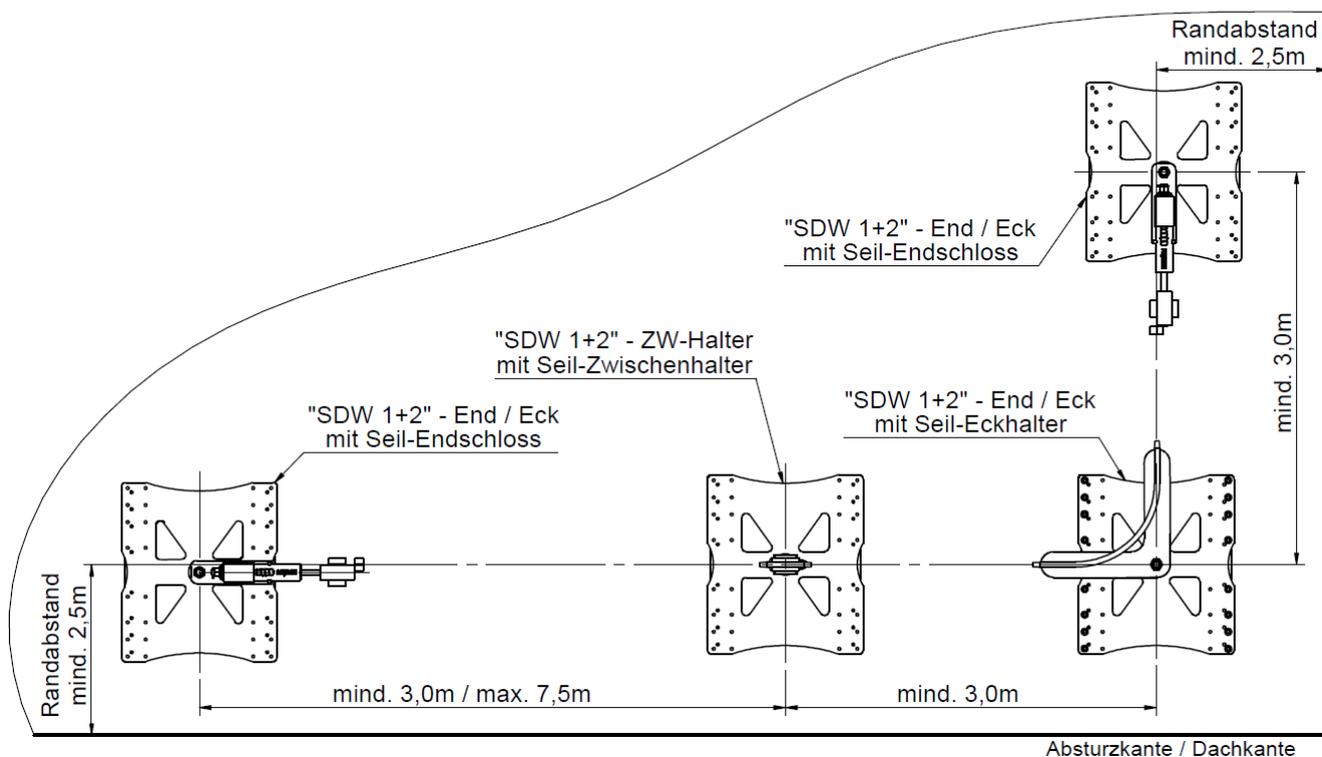
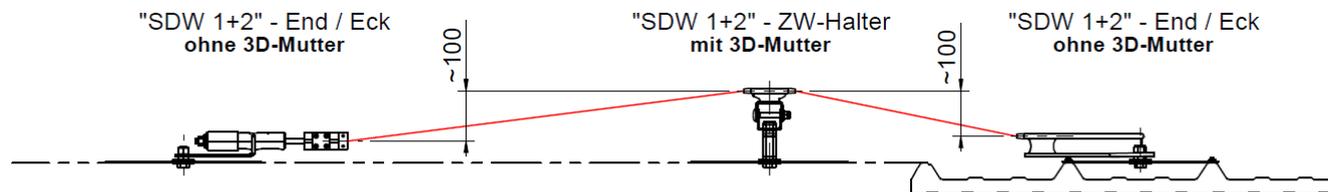
cf. page 8

**Conception 1** « Support intermédiaire de câble » – vissez fermement l'écrou 3D (long) sur le filetage M16 qui dépasse et contre-serrez avec un écrou plat M16. Vissez fermement la vis M16, le support intermédiaire de câble et l'écrou M16 avec l'écrou 3D pour garantir un bon espacement entre le câble et la surface du toit.

**Conception 2** « Support d'angle/ de fin de course » – Introduisez le support d'angle/de fin de course sur la vise qui dépasse (**sans** écrou 3D) et vissez entièrement l'écrou de sécurité fourni jusqu'au support d'angle/de fin de course.

Contrôle : Après le montage, 2 pas de vis M16 doivent être visibles au dessus de l'écrou de fixation.

### Exemple de construction : « SDW 1+2 » avec dispositif de butée horizontal GRÜN « GreenLine »



„SDW 1+2“ – End / Eck <b>ohne 3D-Mutter</b>	« SDW 1+2 » – fin / angle <b>sans écrou 3D</b>
„SDW 1+2“ – ZW-Halter <b>mit 3D-Mutter</b>	« SDW 1+2 » – support ZW <b>avec écrou 3D</b>
„SDW 1+2“ – End / Eck <b>ohne 3D-Mutter</b>	« SDW 1+2 » – fin / angle <b>sans écrou 3D</b>
Randabstand mind. 2,5 m	Marge de sécurité d'au moins 2,5 m
„SDW 1+2“ – End / Eck mit Seil-Endschloss	« SDW 1+2 » – extrémité / angle avec tendeur d'extrémité de câble
„SDW 1+2“ – ZW-Halter mit Seil-Zwischenhalter	« SDW 1+2 » – support ZW avec support intermédiaire de câble
„SDW 1+2“ – End / Eck mit Seil-Endschloss	« SDW 1+2 » – extrémité / angle avec tendeur d'extrémité de câble
„SDW 1+2“ – End / Eck mit Seil-Eckhalter	« SDW 1+2 » – extrémité / angle avec tendeur d'extrémité de câble
mind. 3,0m / max. 7,5m	3,0 m mini / 7,5 m maxi
Absturzkannte / Dachkannte	Bord de chute / bord du toit

### 6 Accessoires pour toitures plates - Protections antichute :

	Antichute mobile, corde Ø 11 mm (EN 353-2) avec amortisseur de chute et mousqueton, longueur 5 m	Réf. art.	4600 55 10
	Antichute mobile, corde Ø 11 mm (EN 353-2) avec amortisseur de chute et mousqueton, longueur 10 m	Réf. art.	4600 56 10
	Antichute mobile, corde Ø 11 mm (EN 353-2) avec amortisseur de chute et mousqueton, longueur 15 m	Réf. art.	4600 57 10
	Dispositif d'ancrage pour toiture plate (EN 795) « HA-4 » Corde Ø 16 mm avec mousqueton épissuré et tendeur de corde ainsi qu'1 mousqueton libre Longueur 13 m Longueur 16 m	Réf. art. Réf. art.	4600 16 10 4600 17 10
	Harnais antichute suivant la norme DIN EN 361 avec lanières d'épaule réglables	Réf. art.	4293 50 00
	Mallette de rangement pour équipement de sécurité avec poignée de transport et fermetures rapides	Réf. art.	4289 00 00
	Armoire à cordage en tôle d'acier peinte avec porte et serrure (pour montage mural à l'intérieur)	Réf. art.	4288 00 00
	Pâte de montage en acier inoxydable « HIGH-TECH », boîte 450 gr.	Réf. art.	9998900 09

(Extrait du catalogue)

### 7 Instructions de montage pour le dispositif d'ancrage Sandwich « SDW-1 / SDW-2 »

- Le dispositif d'ancrage doit uniquement être utilisé avec les longes horizontalement mobiles suivantes : (câble de sécurité de liaison temporaire entre les points de réception) de la société Grün GmbH.
- Le dispositif d'ancrage peut être utilisé comme point d'ancrage ou comme structure porteuse. Les forces de 8,5 kN transmises en cas de chute dans le support de fixation au niveau de l'oeillet d'ancrage par le point d'ancrage ou la construction d'ancrage doivent être vérifiées par le client. Au niveau du bord de chute, il faut veiller à ce que la hauteur nécessaire au-dessous de l'utilisateur soit d'au moins 3 m plus la hauteur libre nécessaire du système antichute accroché, conformément à son mode d'emploi. Il faut éviter que les éléments soient sollicités excessivement par des arêtes vives.
- Les longes horizontalement mobiles peuvent être livrées dans différentes longueurs et se composent d'une corde de Ø 16 mm munie d'un mousqueton épissuré, de 2 mousquetons libres et d'un tendeur de corde. Après utilisation, l'équipement de protection individuelle (EPI) contre les chutes constitué d'une longe de sécurité, d'un harnais antichute et d'éléments de raccordement doit être rangé dans un endroit sec, par exemple dans la mallette de rangement ou dans l'armoire à cordage.
- Avant l'utilisation de l'équipement de sécurité, les points d'ancrage de sécurité et les systèmes de retenue ou de maintien qui y sont fixés doivent faire l'objet d'un contrôle visuel pour vérifier leur bon fonctionnement et l'absence de détériorations. Les éléments endommagés ou ayant subi une chute ne doivent pas être réutilisés et doivent être remplacés par des pièces d'origine.
- Les documents fournis avec le système (carte de contrôle) doivent être remplis et conservés dans un endroit protégé (par exemple dans l'armoire à cordage) avec les éléments de l'équipement qui ne sont pas fixés.
- Le guidage horizontalement mobile (longe) est fixé entre 2 à 4 supports de sécurité à l'aide des éléments de fixation mobiles placés sur le guidage. Il est ensuite tendu à l'aide d'un tendeur de corde. L'artisan peut accrocher horizontalement son système de retenue ou de maintien sur le guidage mobile. Il faut veiller à ce que les mousquetons existants soient correctement verrouillés.
- Le guidage horizontalement mobile (longe) est toujours placé parallèlement au bord du toit et ne doit pas être tendu autour d'angles saillants. Un nouveau raccordement doit être effectué à chaque angle.
- L'accrochage au point d'ancrage/à la construction d'ancrage doit se faire à l'aide d'un harnais antichute conformément à la norme DIN 361, d'un amortisseur de chute suivant la norme DIN EN 355 et de longes selon la norme DIN EN 354 servant de protection antichute conformément à la notice d'utilisation du fabricant. La longe conforme à la norme DIN EN 354 doit être dotée d'un réglage de la longueur. L'ouverture du mousqueton doit être supérieure à 16 mm.

### Instructions de montage pour le dispositif d'ancrage Sandwich « SDW-1 / SDW-2 »

- Si la possibilité de chute est exclue, le dispositif d'ancrage peut également être utilisé avec un système de retenue selon la norme DIN EN 358. Pour cela, les consignes données dans les notices d'utilisation doivent être respectées. En cas d'utilisation d'un système de retenue, la longe doit être réglée assez courte pour éviter une chute de la personne à protéger. Il faut dans ce cas tenir également compte de la déviation sous charge de la longe mobile par la longe de liaison. Cette déviation doit être déterminée à un endroit sûr avant le début du travail. Il faut pour cela solliciter la longe mobile du système de retenue au milieu du panneau, dans le sens de la sollicitation prévue, en appliquant une charge d'environ 300 N (environ 30 kg) (doubler la charge pour 2 utilisateurs) et mesurer la déviation.
- Une utilisation différente du support de sécurité (par exemple ancrage d'engins de levage, etc.) n'est pas autorisée.
- L'ensemble du dispositif d'ancrage doit être contrôlé par un expert au moins une fois par an. Les directives applicables aux matériels de sécurité et de sauvetage doivent être respectées. Le contrôle doit être consigné par un expert sur la carte de contrôle fournie. Si la documentation est manquante ou incomplète, tous les recours de quelque nature que ce soit sont exclus.

## 8 Généralités

### 8.1 Équipement de protection individuelle

Examinez les harnais antichute, les amortisseurs et les mousquetons pour vérifier leur bon état (absence de détériorations). N'utilisez pas le dispositif d'ancrage s'il existe un doute sur la sécurité de son état. Dans ce cas, le dispositif d'ancrage doit être contrôlé immédiatement par un expert ou par le fabricant et devra éventuellement faire l'objet d'un remplacement. Un dispositif d'ancrage sollicité par une chute doit être mis hors service et remplacé par une personne qualifiée ou par le fabricant.

### 8.2 Utilisation du système

Lors de l'utilisation du dispositif d'ancrage, il faut s'assurer que les éléments d'ancrage ne sont pas exposés à des feux nus ou à d'autres sources de chaleur. Cela entraîne une destruction immédiate des éléments d'ancrage. Par ailleurs, il faut éviter les raclements ou les glissements sur des arêtes vives.

Avant l'ancrage, effectuez un contrôle visuel de l'ensemble du système. Vérifiez tout le système pour repérer d'éventuels signes de détérioration, de rupture ou d'usure excessive ou de détérioration des supports.

### 8.3 Nettoyage de l'équipement

Suivant les conditions d'utilisation, le guidage horizontalement mobile (longe) doit être nettoyé occasionnellement à l'aide d'une brosse, d'eau chaude et d'un produit vaisselle. Bien que le système résiste largement aux intempéries, il faut éviter le contact avec les acides, le bitume, le ciment, les chlorures, les peintures et les produits de nettoyage agressifs.

N'utilisez jamais des produits de nettoyage agressifs ou des produits chimiques !

### 8.4 Durée de vie maximale

La durée de vie maximale du dispositif d'ancrage en cas d'utilisation occasionnelle correcte, sans usure visible et dans des conditions optimales est de 15 ans à compter de la première utilisation.

La durée de vie dépend essentiellement du type d'utilisation et de sa fréquence. Dans des cas extrêmes, un EPI peut être endommagé dès sa première utilisation au point de devoir être immédiatement retiré du service.

C'est pourquoi il est absolument indispensable de contrôler l'EPI avant et après chaque utilisation

## 9 Organisme de contrôle certifié

DEKRA EXAM GmbH

Laboratoire de contrôle pour la sécurité  
des composants

Dinnendahlstraße 9

D - 44809 Bochum

Numéro de contrôle du service de  
réception : NB 0158

#### Avis de droit d'auteur

© GRÜN GmbH 2014. Tous droits réservés. La présente documentation, protégée par droit d'auteur, ne peut pas, sans l'autorisation préalable de la société GRÜN GmbH, être reproduite, modifiée ou communiquée sous une forme quelconque ou sur un support quelconque, ni enregistrée dans une base de données ou un autre système de stockage de données, même partiellement. Une utilisation sans autorisation préalable constitue une violation des dispositions du droit d'auteur.



Dispositif d'ancrage EPI EN 795:2012



# GRÜN Sandwich SDW -1 / SDW-2

Ce panneau doit être apposé bien en vue par le maître d'ouvrage à l'endroit d'accès à la toiture (accès au système) :

## CONSIGNES RELATIVES AU SYSTÈME DE SÉCURITÉ DE TOITURE EXISTANT

L'utilisation doit être conforme aux instructions de montage et d'utilisation.

Lieu de conservation du manuel d'installation et d'utilisation, des procès-verbaux d'essai etc. :

- Plan d'ensemble avec position des dispositifs d'ancrage :

- Fabricant et désignation du système : GRÜN Sandwich « SDW-1 » / « SDW-2 »
- Date du dernier essai :
- Nombre maximal de personnes à assurer: 4 personnes (pour les installations câblées)
- Nécessite des amortisseurs de chute : oui
- La distance minimale requise entre le rebord du toit et le sol se calcule de la manière suivante:

Indication fournie par le fabricant de l'équipement de protection individuelle utilisé  
y compris déviation de la corde + taille corporelle + 1 m de distance de sécurité.

### POINTS D'ANCRAGE INDIVIDUEL SANDWICH « SDW-1 » / « SDW-2 »

Année de fabrication / date d'installation :

Site d'installation / utilisateur :  
(Adresse de l'immeuble)

Première utilisation :

N° de série :

Date d'achat :

Activités réalisées	Défauts constatés		Date	Société/Nom/Expert	Description du défaut/Mesures prises	Date du prochain contrôle régulier
	OUI	NON				
<b>Installation/Montage</b> Les points d'ancrage individuels ont été montés/installés conformément aux manuels d'installation et d'utilisation fournis						
<b>Contrôle du système</b>  Contrôle visuel des points d'ancrage et des accessoires (éléments de liaison, etc.) par un expert autorisé.  Rien à signaler lors du contrôle.						

\*\*\* En cas de sollicitation après une chute ou en cas de doute, le dispositif d'ancrage doit être immédiatement mis hors service et confié pour contrôle et réparation au fabricant ou à un atelier qualifié. Il en va de même en cas de détérioration des éléments d'ancrage.

**Ce document doit être rempli par le responsable et conservé avec la notice d'utilisation en lieu sûr (par exemple au syndic)**

**Les positions des dispositifs d'ancrage doivent être documentées dans des plans (p. ex. : vue de dessus du toit) pour permettre d'accéder au système de sécurité du toit !**

# GRÜN



## Werk Wilnsdorf

Spezialmaschinenfabrik

Siegener Strasse 81 – 83

57234 Wilnsdorf-Niederdielfen

Tel.: +49 (0) 2 71 – 39 88-0 (Zentrale)

Fax: +49 (0) 2 71 – 39 88-159

E-Mail: [info@gruen-gmbh.de](mailto:info@gruen-gmbh.de)

